



CO'giter

Un territoire en transition

Ces dernières années, la Métropole se transforme pour s'adapter aux changements climatiques et à une forte croissance démographique. Cette transformation se traduit par de multiples chantiers. Tramway, pistes cyclables, bustram, énergie, eau, assainissement, logements... La transition écologique et solidaire bat son plein partout sur le territoire. Les premières politiques mises en place, comme la gratuité des transports en commun ou l'aide à la rénovation énergétique multipliée par deux, bénéficient à tous. Les habitants en témoignent. Si 2024 est l'année des grands travaux, 2025 sera celle des inaugurations.

500

MILLIONS D'EUROS

CE SONT LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ESTIMÉES LORS DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 (LE 13 FÉVRIER). UN BUDGET DANS LA DYNAMIQUE INSUFFLÉE PAR LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT VOTÉE EN 2021.

« Il existe un modèle montpelliérain »

Bilan et perspectives. Pour Michaël Delafosse, président de la Métropole et maire de Montpellier, après le succès de la gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la Métropole, l'énergie est cette année une priorité absolue. Il explique la stratégie qui est mise en place sur le territoire dans une logique de circuit court. Interview.



© C. Ruiz

La gratuité des transports en commun est désormais une réalité ; quelles sont les principales transformations à venir en 2024 ?

Michaël Delafosse : Avec la gratuité, nous avons fait le choix de l'audace. Je veux que Montpellier soit ce territoire vers lequel les regards se tournent à nouveau. Elle dit ce que nous sommes. Oui, il existe un modèle montpelliérain. En 2024, l'espace public va continuer sa transformation et nous allons commencer à voir à quoi va ressembler la métropole de 2026. Ainsi, 80 % des rails de la ligne 5 de tramway seront posés. Sur l'autoroute, un pont se construit pour que la ligne 1 de tramway mais aussi des vélos, des piétons et voitures puissent aller à la gare Sud de France. Je pense aussi aux entrepreneurs et salariés du Millénaire qui attendent depuis longtemps une offre de transports publics et ils l'auront enfin avec la ligne de bus-tram 1. Oui, il y a beaucoup de travaux. Nous faisons beaucoup car il y a un gros retard à rattraper. Mais, quand il y a des chantiers, c'est toujours pour améliorer la qualité de vie des gens.

Cette année, l'énergie est une thématique essentielle de votre action.

M. D. : C'est la priorité absolue. Je crois que nous ne

“ Nous concilions engagement écologique et pouvoir d'achat ”

prenons pas la mesure de ce qui nous est arrivé avec la crise ukrainienne. Elle a bousculé les données géopolitiques internationales et cela a eu directement un impact sur le prix de l'énergie en France, du gaz et du pétrole. Tous les maires ont été confrontés aux coûts de l'énergie. Si l'on veut sortir des énergies fossiles et des émissions de CO₂, il faut que l'on traite ce dossier. Mais, comme nous l'avons fait pour la gratuité des transports, on doit toujours concilier l'engagement écologique et le pouvoir d'achat, l'un ne doit jamais aller sans l'autre. Une hausse de l'ordre de 10 % du prix de l'énergie a été entérinée par le gouvernement. On en prend acte, mais il nous faut protéger les gens de ces variations.

Quelle stratégie est mise en place pour cela ?

M. D. : À Montpellier, nous déployons, par exemple, des réseaux de chaleur. Des travaux sont en cours sur le réseau de chaleur Nord Alco qui, fin 2025, alimentera les quartiers situés entre le CHU et la Mosson. Les habitants d'Antigone ou de Port-Marianne, eux, n'ont pas vu leur prix de l'énergie varier. Car il y a depuis longtemps dans ces quartiers une chaufferie à bois. Donc, nous déployons des réseaux de chaleur qui nous permettent de produire notre énergie sur le territoire et en mode circuit court. Notre objectif est de 45 000 foyers raccordés d'ici 2030. Aujourd'hui, on est autour de 20 000. Ce déploiement intéresse aussi les entreprises qui, elles, n'ont pas eu droit à la tarification solidaire. Mais, comme nous déployons un réseau de chaleur, nous sécurisons leur présence, car cela crée un avantage très compétitif. Notre enjeu, et il est crucial, est de bâtir notre souveraineté énergétique.



UNE + 8 000
NOUVEAUX HABITANTS
chaque année s'installent dans une des
31 communes du territoire de la métropole.

45 000
PERSONNES
ont bénéficié de la prime de 500 euros
de la Métropole pour l'achat d'un vélo
à assistance électrique.

MÉTRO

361 000
PERSONNES
ont demandé un Pass gratuit leur
permettant de voyager sur l'ensemble du
réseau TaM depuis le 21 décembre 2023.

POLE

20 000
LOGEMENTS
sont déjà raccordés aux huit réseaux
de chaleur et de froid à Montpellier.

AVANCE

200
SITES DE COMPOSTAGE
COLLECTIFS ont été mis en place entre mi-
2020 et 2024 (soit + 80 %) et 8 000 composteurs
individuels distribués (soit + 28 %).

- 5,1 %
c'est la part des ordures ménagères
collectée dans les bacs gris, durant les trois
derniers mois de l'année 2023.

AVEC VOUS

Un quotidien amélioré

Depuis quatre ans, la vie des habitants du territoire a évolué grâce aux actions engagées par la Métropole en faveur de leur pouvoir d'achat. Cinq d'entre eux témoignent des bénéfices qu'ils en ont retirés.



« J'économise 450 euros par an »
Julien, 26 ans

GRATUITÉ DES TRANSPORTS

Depuis le 21 décembre 2023, l'ensemble des habitants de la Métropole bénéficient de la gratuité des transports (bus et tramway). Une mesure qui soutient le pouvoir d'achat.

« J'ai une voiture mais, pour aller travailler, j'utilise les transports en commun à cause de la hausse du prix de l'essence. J'habite Vendargues et je travaille à Jacou. Je prends la ligne 21 de bus et ensuite la ligne 2 de tramway. C'est un peu plus long qu'en voiture mais j'y gagne en tranquillité et sécurité. Je bénéficiais plus jeune de la réduction accordée aux moins de 26 ans, mais, cette année, j'aurais dû payer plein tarif. La gratuité vient donc à point nommé ! J'économise près de 450 euros par an. Ce n'est pas négligeable. »

tam-voyages.com

« Une aide bienvenue pour les cyclistes »

Louis, 65 ans



AIDE À L'ACHAT D'UN VAE

Durant trois ans, la Métropole a proposé une aide financière à tous les habitants souhaitant acquérir un vélo à assistance électrique (VAE). Un soutien qui pouvait aller jusqu'à 500 euros. 45 000 personnes en ont bénéficié. Ce dispositif s'est terminé en janvier mais d'autres aides plus ciblées se poursuivent.

« J'ai acquis un vélo à assistance électrique en décembre, juste avant la fin du dispositif. J'ai avancé la somme pour payer mon vélo et la Métropole me rembourse ensuite une partie. C'était assez simple à faire. J'avais déjà un vélo, mais mécanique. J'habite à Sussargues. Les pistes cyclables se développent et j'en profite pour me déplacer. »

montpellier3m.fr/vélo



Une des nouvelles résidences qui proposent des logements en BRS.



« L'aide a financé une partie de nos travaux de rénovation énergétique »

Élina, 33 ans

AIDE PLAN CLIMAT

La Métropole propose une aide à la rénovation énergétique des logements multipliée par deux depuis octobre dernier. L'Aide Plan Climat, à destination des propriétaires, copropriétaires, habitants ou bailleurs, permet, sans condition, de bénéficier de 2 600 euros cumulables avec d'autres dispositifs. Avec, pour seule obligation, un gain énergétique minimum de 40 %.

« Nous avons acheté une maison à Prades-le-Lez, fin 2021. Le Diagnostic de Performance Énergétique était classé E. Il y avait donc toute une série de travaux de rénovation énergétique à entreprendre. L'Agence Locale de l'Énergie (ALEC) nous a mis en contact avec l'opérateur Rénov'Occitanie qui est venu faire un diagnostic complet. Nous nous sommes décidés pour tout un bouquet de travaux : rénovation des combles, du plancher bas, changement de toutes les huisseries, installation d'une pompe à chaleur, pour un montant total de plus de 24 000 euros. Mais nous avons pu être accompagnés pour gérer la totalité des demandes d'aides et réaliser l'ensemble des dossiers. Nous avons ainsi postulé et obtenu les aides Certificats d'économie d'Énergie (CEE), l'Aide Plan Climat de la Métropole, la prime de transition énergétique MaPrimeRenov'. Le tout cumulé permettant de financer plus de 30 % des travaux. Et, aujourd'hui, ces travaux nous ont permis de gagner deux étiquettes énergie DPE, passant de E à C. »

alec-montpellier.org

« J'ai pu acheter mon premier logement »

Romuald, 28 ans

BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

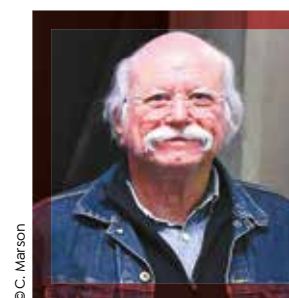
Avec la mise en place du Bail Réel Solidaire, la Métropole permet – sous conditions – d'acheter sa résidence principale à prix réduit, en dissociant le foncier (le terrain) du bâti (le logement). 4 000 logements seront ainsi proposés sur dix ans, par l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS).

« J'habite Clapiers, dans un studio. Je voulais passer dans un T2. C'est mon oncle qui m'a parlé du Bail Réel Solidaire. Et m'a conseillé de passer de la location à l'achat. Moi, ça me faisait un peu peur, mais j'ai fini par me lancer. J'ai vu une annonce sur un T2 proche de mon lieu de travail, à Clapiers. Il faisait partie d'un programme de 29 logements, dont 14 étaient proposés dans le cadre du BRS. Ce qui permettait une acquisition à 50 % du prix du marché. Le prix m'a interpellé, sans ça je n'aurais pas acheté. J'ai monté mon dossier, c'était un peu long, mais tout s'est bien déroulé. Le Crédit Agricole m'a accompagné pour un emprunt. C'est un beau projet. Acheter permet une certaine stabilité. La livraison est prévue fin 2025. »

ofs-montpellier.fr

RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS (Voir pages 18-19)

« La mise en place a pris presque deux ans, car il a fallu sensibiliser les habitants pour bien faire les choses. Nous avons eu une très bonne relation avec la SERM sur ce projet de raccordement au réseau de chaleur urbain. Le raccordement et l'installation de l'échangeur du nouveau réseau primaire sont pris en charge par la SERM. La rénovation du réseau secondaire est remboursée via le dispositif du certificat "économie d'énergie". Nous avons de nouveaux outils, plus précis, pour connaître la puissance et la consommation en temps réel. Cela permet une meilleure gestion au quotidien. Il est encore trop tôt pour avoir une estimation significative du gain financier. Cela dépend aussi de la rigueur des hivers. Mais, les premiers résultats sont encourageants. Au-delà des économies attendues sur la facture de chauffage, c'est aussi un moyen de ne pas dépendre des hydrocarbures, de moins polluer et d'améliorer le DPE du bâtiment, qui date de 1963. »



« Les premiers résultats sont encourageants et la gestion est plus simple »

Laurent, vice-président du conseil syndical de la copropriété Le Venise (Mas Drevon)

Investir pour les mobilités douces

Après la gratuité des transports en commun du réseau TaM, les grands projets en termes de mobilité portent sur la diversification de l'offre de transports en commun tramway et bustram, ainsi que sur les aménagements à destination des piétons et des cyclistes. 1 milliard d'euros sont investis entre 2020 et 2026 pour développer les mobilités décarbonées et améliorer la qualité de l'air.



Les rails de la ligne 5 de tramway sont en cours de pose au nord du tracé.

LA LIGNE 5 DE TRAMWAY

Les travaux de la ligne 5 de tramway sont en cours. Elle reliera Clapiers à la porte de Lavérune (rond-point Maurice Gennevaux) au second semestre 2025 et permettra un accès aux pôles de recherche et universitaires. Son trajet permet aussi le désenclavement de quartiers prioritaires de Montpellier. 440 millions d'euros (dont 346 millions financés par la Métropole) sont investis dans cet équipement pour finir de mailler le territoire en étoile. La ligne 5 desservira 80 000 habitants. Son design « Feuille de vie » est signé de l'artiste franco-camerounais Barthélémy Togo. Les rames sont construites dans les ateliers de la société CAF à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). tram5-montpellier3m.fr

L'EXTENSION DE LA LIGNE 1 DE TRAMWAY

Au second semestre 2025, l'extension de 1,3 km de rails de la ligne 1 de tramway permettra de raccorder les trains du quotidien (gare Saint-Roch) aux TGV (gare Sud de France et ses 3 800 voyageurs par jour) en 20 minutes seulement. Cela avec une fréquence de 3 minutes et demie aux heures de pointe. Cette extension desservira aussi le nouveau pôle économique Cambacérès et son futur pôle d'échange au cœur du quartier (TGV, tramway, bustram, vélos, piétons) en plein développement. 50 millions d'euros d'investissement.



Les trains du quotidien seront désormais reliés aux TGV de la gare Sud de France grâce à l'extension de la ligne 1.



Les travaux des voies réservées au bustram avancent comme ici boulevard Philippe Lamour à Castelnaud-le-Lez.

UN NOUVEAU RÉSEAU DE BUSTRAM

Le bustram est une nouvelle réponse aux besoins de mobilité des habitants de la métropole. 255 millions d'euros seront consacrés au nouveau réseau de cinq lignes de bustram qui desserviront 10 communes : Castelnaud-le-Lez, Castries, Cournonsec, Cournonterral, Grabels, Lavérune, Le Crès, Montpellier, Pignan et Vendargues. 50 000 voyageurs/jour sont attendus sur ce réseau, qui proposera des fréquences toutes les 10 min en journée en cœur de métropole, toutes les 15 min en périphérie. Un mode de déplacement décarboné, proche d'un tramway en termes de confort d'usage. Ces bus électriques à haute fréquence, prioritaires sur les voitures, relieront les communes et les zones d'activités. Le premier tronçon de la ligne 1, entre Notre Dame de Sablassou et place de l'Europe, passera par le Millénaire. Il est en cours de réalisation et sera inauguré début 2025. bustram.montpellier3m.fr

DES AMÉNAGEMENTS POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

D'ici 2026, ce sont 150 millions d'euros qui seront mis en œuvre dans le cadre du plan mobilités actives pour des aménagements cyclables, piétons et adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Côté piétons

Un tiers de ce budget est consacré aux aménagements piétonniers. La marche à pied est encouragée avec des espaces publics réaménagés pour les piétons, les PMR et les personnes avec poussettes. À l'instar du cœur de métropole élargi et de l'extension de l'aire piétonne de Montpellier ou de la création de trottoirs - pour exemple, ceux des rues du Professeur Fargue ou Font-Couverte à Montpellier - ainsi que ceux réalisés l'été dernier à Saint-Drézéry sur l'avenue du Béranger. L'ambition est de donner plus de place aux piétons, que ce soit à Montpellier ou dans les communes de la métropole.

Des voiries pour les vélos

Pour les cyclistes, trois types d'aménagement de voies compléteront l'offre de déplacements. Tout d'abord, les « Vélolignes montpelliéraines », une programmation de 235 km de pistes cyclables sécurisées sont programmées sur le territoire de



La future galerie cyclable de la Comédie traversera « l'anneau vélo » au cœur de Montpellier.

la métropole. 170 km, soit 70 % de ce nouveau réseau, seront réalisés d'ici 2026. Autre aménagement en cours de réalisation : l'anneau vélo qui fera le tour du centre-ville de Montpellier. La future galerie cyclable de la Comédie empruntera le tunnel et s'ouvrira sur le hub de mobilités du parking de la Comédie où des services seront proposés aux

cyclistes (places vélos, vélos cargos, bornes de recharge). Ouverture prévue en 2025. Et, enfin, un maillage local complémentaire est réalisé à l'initiative des communes. Parallèlement, la Métropole déploie des places de stationnement sécurisées via les vélobox, en complément des véloparcs et arceaux à vélo déjà installés.

Vers une souveraineté énergétique

Afin de diminuer son empreinte carbone et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, la Métropole a fait le choix de produire des énergies renouvelables via ses réseaux de chaleur, le photovoltaïque et sa nouvelle station de traitement des eaux usées Maera. Elle prépare ainsi l'avenir de manière vertueuse en répondant à sa croissance démographique. Mais, surtout, elle maîtrise les coûts de production et contient l'envolée des prix pour la collectivité et les ménages qui bénéficient de cette énergie.

RÉSEAUX DE CHALEUR :

MOINS CHER ET PLUS PROPRE

La collectivité va multiplier par trois la surface desservie par ses réseaux urbains de chaleur et de froid d'ici 2030, afin d'atteindre les 5 millions de m² chauffés par 80 % de chaleur renouvelable, soit plus de 45 000 équivalents logements. Une solution qui limite les émissions de gaz à effet de serre et autorise une facturation de l'énergie à TVA réduite à 5,5 %. Pour une famille de quatre personnes, sur la base d'une consommation annuelle de 80 kWh/m², être raccordée à un réseau de chaleur public représente la solution la plus compétitive en coût global pour le chauffage. Le RMCF (Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid) compte déjà huit sites de production d'énergie alimentant leur réseau urbain, tels que ceux



La centrale géothermique de la ZAC Cambacérés sera livrée cet été.

© F. Damerjoli

de Port Marianne (biomasse) ou de Croix d'Argent / Cité Créative (biomasse), auxquels s'ajoutera celui de la ZAC Cambacérés.

Le RCNA, un second réseau en construction

Les travaux viennent d'être lancés pour la réalisation du Réseau de Chaleur Nord Alco (RCNA). Il reliera la route de Ganges, lieu de la future chaufferie biomasse, au quartier de La Mosson. Il alimentera les quartiers Cévennes et Mosson, les établissements d'enseignement,

les logements étudiants, le CHU et bien d'autres sites. Sa mise en service est prévue fin 2025, avec un raccordement progressif des bâtiments à partir de 2026. La SA3M procédera à l'ensemble des travaux et à l'exploitation de ce réseau de chaleur. Le RCNA correspond à un investissement de 64 millions d'euros et bénéficie d'une aide de l'ADEME de 22 millions d'euros. Il permettra d'alimenter à terme plus de 19 000 équivalents logements et de pérenniser 30 emplois non délocalisables.

13 000
TONNES DE CO₂
ÉCONOMISÉES PAR AN
GRÂCE AU NOUVEAU
RÉSEAU DE CHALEUR
EN CONSTRUCTION

MAERA, UN MODÈLE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En investissant 165 millions d'euros dans les travaux de modernisation de la station d'épuration Maera à Lattes, la Métropole, via sa Régie des eaux, va devenir une station référence en matière de traitement des eaux usées. Deuxième chantier le plus important du territoire après la construction de la ligne 5 de tramway, cet équipement modèle de transition écologique va produire plus d'énergie qu'il n'en consommera.

Neutralité carbone et production d'énergie

Outre l'augmentation de sa capacité et l'amélioration des performances de traitement, Maera contribue à la neutralité carbone de la Métropole en diminuant progressivement les émissions nettes de CO₂. Biogaz, électricité et chaleur seront produits à partir du traitement des eaux usées des habitants des 19 communes.



Entièrement couverte pour éviter les nuisances olfactives, la station de traitement des eaux usées de la Métropole produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera.

© Tourne Sanchis architecture et urbanisme durables

Méthanisation :

La méthanisation des boues issues du traitement des eaux produit du biogaz, source d'énergie renouvelable. Jusqu'à présent, avec ce biogaz, Maera produisait de la chaleur pour ses propres besoins et de l'électricité revendue à ERDF. Demain, après épuration, ce biogaz pourra être envoyé dans

le circuit de GRDF pour alimenter 9 000 logements en gaz ou encore les bus TAM.

Valorisation énergétique des boues :

En complément de la méthanisation, l'unité de valorisation énergétique des boues (UVE) générera de l'énergie dont 50 %

servira aux besoins de Maera ; le reste alimentera 3 000 logements en eau chaude et chauffage, via le réseau de chaleur urbain.

Photovoltaïque :

De l'électricité sera produite en autoconsommation grâce à des panneaux photovoltaïques. Ils produiront 58 mega watt/heure par an.

MULTIPLIER PAR SIX LE PHOTOVOLTAÏQUE



Les ombrières du parking de la piscine Alex Jany à Jacou.

© L. Séverac

Le cadastre solaire (outil gratuit accessible à tous sur montpellier3m.cadastresolaire.fr pour découvrir le potentiel solaire de son habitation) a permis de déterminer le potentiel photovoltaïque de notre territoire, dont 430 sites métropolitains et municipaux propices à un projet en toitures ou en ombrières de parking. Début 2024, 33 sites sont déjà équipés, tels que le groupe scolaire L. Armstrong ou le parking de la piscine de Jacou. Ils fournissent une production moyenne de 6,1 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 250 logements.

Dernier projet livré, une centrale photovoltaïque de 33 kWc sur la toiture de l'école maternelle Bertie Albrecht, qui devient la première installation photovoltaïque en autoconsommation collective sur le patrimoine existant. Le surplus produit sera redistribué sur quatre autres bâtiments de la collectivité (stade Sabathé, école Churchill, gymnase Colas, crèche Blanche Neige).

Objectif 12 GWh/an

Les prochains travaux devraient concerner les écoles Voltaire, Alain Savary et Jean Zay, et la piscine Olympique Angelotti. La solarisation d'une partie des futurs parkings du BusTram est actuellement à l'étude. L'objectif est d'atteindre une production de 12 GWh/an en 2030 sur le patrimoine métropolitain et municipal, soit une multiplication par 6 en à peine dix ans.



Le site de Valèdeau se situe entre Grammont et le domaine de Verchant.

Eau : sécuriser et protéger

Dans un contexte de croissance démographique et de réchauffement climatique, la Métropole et sa Régie des eaux engagent d'importants investissements pour garantir l'approvisionnement des habitants en eau potable et prévenir des risques d'inondations.

« Pour préserver la ressource en eau, un bien commun de plus en plus rare, et garantir le bon approvisionnement de nos concitoyens, nous menons une politique volontariste en investissant à la fois dans notre réseau d'eau potable et nos ouvrages de production », explique René Revol, vice-président délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement, président de la Régie des eaux. C'est ainsi que sur le site Valèdeau, qui compte déjà deux réservoirs de 28 000 m³, s'achève actuellement la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable. Elle aura une capacité de 750 litres par seconde et sera mise en service à l'été 2024.

Sécuriser la ressource en eau

La création de Valèdeau, dans le cadre du schéma directeur de l'alimentation en eau potable (SDAEP), permettra de renforcer et de sécuriser les infrastructures de la ressource en eau provenant du Lez. Mais également de disposer d'un second site avec une ressource d'eau différente, le Rhône. Et ce, en quantité suffisante. La modernisation de ces



Remplacement des canalisations lors du chantier de la ligne 5.

infrastructures par la Régie des Eaux de la Métropole, dont le coût s'élève à 24 millions d'euros, aura la capacité de sécuriser 80 % des besoins des habitants du territoire.

Changer les canalisations vieillissantes

La préservation de cette ressource passe aussi par la réalisation de travaux parallèles sur le réseau lors de différents chantiers, comme notamment celui de la construction de la ligne 5 de tramway. Cela représente une opportunité de renouveler et de sécuriser les réseaux humides (eau et assainissement).

Un chantier d'envergure, qui n'avait pas été mené parfois depuis la fin des années 30. « La modernisation de nos installations est une nécessité. Avec ces travaux, nous sommes passés de 21 % de perte d'eau potable à 14 % en changeant les canalisations vieillissantes », explique René Revol.

50 000 habitants supplémentaires protégés contre les inondations

Autre vaste chantier indispensable pour protéger la population : le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Ces travaux sont conduits par la Métropole dans le cadre de sa compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Outre la création d'une digue pour sécuriser les habitants de Juvignac, d'autres travaux de protection ont été menés à Villeneuve-lès-Maguelone et Lattes l'an dernier où ils ont permis la création d'une zone humide de 12 hectares. D'importants chantiers seront enfin lancés dès cet automne à Pérols, Montpellier ou Grabels (voir ci-contre).

67 millions d'euros sur le mandat

Ainsi, face au risque de submersion marine, 2,5 millions d'euros vont être investis à partir de septembre 2024 pour protéger le quartier des cabanes de Pérols, sur l'étang de l'Or. Au même moment, la collectivité va intervenir sur le schéma hydraulique du Rieutord, un affluent de la Mosson, afin de réduire le risque d'inondations des zones urbaines qui vont être réaménagées au sud du quartier dans le

cadre de l'ANRU. Un effort chiffré à 5 millions d'euros.

« Nous avons révisé la taxe Gemapi, rehaussée à 8 millions d'euros par an, et revalorisé notre programme d'investissements à hauteur de 67 millions d'euros à l'échelle du mandat. Les opérations en cours sur le terrain en sont la preuve. D'ici la fin du mandat, nous aurons protégé plus de 50 000 habitants supplémentaires, soit 10 % du territoire. Ces investissements ont également généré des milliers d'emplois », insiste Véronique Negret, vice-présidente déléguée au Littoral, à la Prévention des risques majeurs et à la Gemapi.

GRABELS, TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

À Grabels, 196 habitations ont été inondées en 2014, par la crue très brutale du ruisseau du Rieumassel en raison des pluies diluviennes. Après la réfection du pont des écoles remis au gabarit hydraulique en 2023, la Métropole démarre en mars la seconde tranche de ces travaux de protection, et ce jusqu'à l'automne. Sont prévus la destruction du barrage, d'une capacité de rétention de 27 500 m³, et la construction en lieu et place d'un nouveau barrage de 5,5 m de haut permettant de stocker 160 000 m³, l'élargissement du cours d'eau du Rieumassel dans sa traversée de Grabels. Montant des travaux : 4 millions d'euros.



300 KM

de cours d'eau sont gérés par la Gemapi, dont le Lez et la Mosson, 1 800 ha de lagunes et zones humides, 10 km de traits de côte à Villeneuve-lès-Maguelone, 30 km de digues, 10 ouvrages classés, 20 bassins écrêteurs de crue, 2 barrages et 26 capteurs de surveillance sur les cours d'eau.



La digue de protection de la Mosson en bordure du quartier de la Plaine à Juvignac.